



Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du jeudi 23 mars 2017

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, France Duez, Philippe Debruxelles, Isabelle Willems, Brice Cannavo

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Lionel Dutrieux

Membre représentant des assistants

Christine Grégoire, Olivier Boudon

Membre représentant des organisations syndicales

Frédéric Roullier-Gall (S.L.F.P)

Membres représentants des étudiants

Sophie Halpérin, Siham Hinawi

Invité

Aurélien Hougardy

Excusés

Serge Gabet, Paul-Jean Vranken, Virginie Thirion, Anna Faury

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 10/03/2017
- Attributions
- Modifications du RDE/RPE
- Fin et renouvellement de mandat du directeur
- Théâtre des Doms
- Divers

Ouverture de la séance à 12h45

Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 10/03/2017

Moyennant de légères modifications,

Le projet de PV est approuvé à 6 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions

Attributions

KEYSER Joëlle

1h/semaine TDD – type court – en « Montage et pratique scripte (Scripte) » en Art.105 pour le remplacement de V. Lagrange sur l'encadrement scripte de l'exercice Pilote

REJAS Miquel

2h/semaine TDD – type court – en « Prise et traitement du son (Prise de son) » en Art.105 pour le remplacement de P. Mertens sur l'encadrement de la prise de son de l'exercice Pilote

ET

2h/semaine TDD – type court – en « Prise et traitement du son (Prise de son) » en Art.105 pour le remplacement de P. Jasmès sur l'encadrement de la prise de son de l'exercice Pilote

VANDECASTEELE Thomas

30h conférencier – type court – en « Montage et pratique scripte (Montage image) » pour le remplacement d'I. Husson sur l'encadrement du montage de l'exercice Reportage I2/S2

Les attributions sont votées globalement et à main levée à l'unanimité.

Modification du RDE/RPE

À la demande du ministre Jean-Claude Marcourt, un paragraphe concernant les cas de force majeure et leur définition a été ajouté :

- au RDE à l'Article 10 : Épreuves et évaluations, §2 Examens
- au RPE à l'Article 9 : De l'empêchement de présenter une évaluation artistique et/ou un examen

Les modifications du RDE et du RPE sont votées à l'unanimité

Fin et renouvellement du mandat de directeur

Le mandat de directeur de l'INSAS se terminera au 31 décembre 2017, et Laurent Gross a d'ores et déjà demandé le renouvellement de son mandat. Conformément à l'article 12 du décret du 20/12/2001, la procédure de renouvellement doit être bouclée pour le 30 juin. Elle se base sur une évaluation réalisée par une Commission d'évaluation, composée :

- d'un président désigné par le Gouvernement parmi les fonctionnaires de minimum rang 15 au sein de l'Administration dont l'Enseignement supérieur artistique relève,
- de quatre membres minimum faisant partie du personnel enseignant de l'INSAS,
- de quatre experts extérieurs à l'INSAS minimum dont le nombre ne peut être supérieur à celui des membres visés à la ligne supérieure.

Les membres du personnel enseignant et les experts extérieurs seront proposés par le CGP au ministre Jean-Claude Marcourt.

Le directeur de l'INSAS devra rédiger un rapport bilan/perspectives, qui sera transmis aux membres de la commission de renouvellement désignés par le ministre. Suite à un entretien avec Laurent Gross, elle établira alors un rapport qui sera transmis au CGP pour avis. Le rapport et l'avis seront transmis au ministre pour décision. Toutes ces étapes doivent être terminées pour le 30 juin.

Les membres du CGP devront se réunir pour définir les experts extérieurs, qui devront être capables d'évaluer objectivement l'actuelle direction.

Théâtre des Doms

Trois étudiants en B3 TTC ou Master TTC de l'INSAS effectueront un stage durant le Festival d'Avignon au mois de juillet. Les frais liés à ces stages seront financés par le fonds Marie-Paule Delvaux Godenne.

Divers

RTBF Serie Academie

Un membre du CGP a lu un article sur le site du journal La Libre à propos d'une « Série Académie » organisée par la RTBF, dont l'INSAS serait partenaire. Il interroge le directeur à ce propos. Ce dernier dit ne pas être au courant.

Il informe l'assemblée que l'INSAS fait partie d'un consortium comprenant des écoles de cinéma du bassin méditerranéen, de la COPEAM (Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen), France Télévision,.... Ce groupement a déposé dans le cadre du programme d'Erasmus+, un projet de formation continuée ayant pour objet l'écriture des séries. Nous devrions recevoir une réponse sur l'acceptation du projet en juillet.

Horaires d'ouverture du site Thérésienne le samedi

Un professeur explique que le sujet des heures d'ouverture du site Thérésienne le samedi avait été abordé lors du dernier COCOBA, où il avait été suggéré que le bâtiment soit ouvert de 8h à 13h plutôt que de 10h à 15h. Ce même professeur demande au directeur où en est la réflexion à ce sujet. Le directeur explique que ce sujet sera abordé au prochain conseil interoption et au conseil étudiant. Il attend leurs avis avant de prendre une décision.

Recrutement

Un professeur a vu passer un avis de recrutement pour un poste administratif. Il demande au directeur les raisons d'ouverture de ce poste.

Le directeur répond que le développement des formations continuées, des projets Erasmus+ (théâtre et cinéma), des échanges étudiants des filières théâtres ainsi que l'organisation de masterclass, etc... nécessitent des ressources humaines supplémentaires. Suite à la réorganisation du BEP, un poste de niveau 3 a pu être dégagé pour cela.

Le directeur clôt la séance de CGP à 13h20 et quitte la salle.

Manon Ledune prend le relais de la présidence.

Renouvellement de mandat du directeur

Une réunion du CGP est convoquée le jeudi 30 mars pour établir la liste des personnes proposées au ministre pour faire partie de la commission de renouvellement. Il est décidé d'inviter les membres du personnel enseignant qui le souhaitent à introduire une candidature. Il leur est également demandé de proposer des noms pour constituer le groupe d'experts extérieurs. Le CGP examinera les réponses reçues et soumettra une proposition au cabinet du ministre Jean-Claude Marcourt.

La séance est levée à 13h45.

Laurent Gross
Directeur